

**Le**  
**« BLEU »**  
**Blanc**  
**Moussi**

**Petit manuel de survie**  
**à l'usage du candidat**  
**Blanc Moussi**

Janvier 2008

# **Confrérie Folklorique des Blancs Moussis de Stavelot - Société Royale - 2007**

## **SOMMAIRE**

- ◆ La légende des Blancs Moussis
- ◆ La création de la Confrérie en 1947
- ◆ La Confrérie actuellement
- ◆ La Chevalerie des Blancs Moussis
- ◆ Les principales manifestations BM
  - ▼ Le Laetare
  - ▼ La sortie de Carnaval
  - ▼ Les assemblées générales
  - ▼ Les déplacements à l'étranger
  - ▼ Le banquet de la confrérie
  - ▼ La cuitnée
  - ▼ La soirée automnale
  - ▼ La Saint-Nicolas
- ◆ Le Journal Blanc Moussi
- ◆ Les droits et devoirs du candidat Blanc Moussi
- ◆ Le costume Blanc Moussi
- ◆ Annexes - adresses utiles

# La légende des Blancs Moussis

Quand on évoque le personnage **Blanc Moussi** - en dialecte wallon, Blanc Moussi signifie quelqu'un habillé de blanc - histoire et légende se confondent.

En 648, **Saint Remacle** fonde sur les bords de l'Amblève une abbaye bénédictine en un hameau vraisemblablement déjà existant. Cette abbaye va donner naissance à une principauté abbatiale dont Stavelot sera la capitale et qui, au cours de ses onze siècles et demi d'existence, va connaître un rayonnement apostolique, culturel et politique extraordinaire dans toute l'Europe de l'époque.

Vers la fin du Moyen Âge, les mœurs du clergé connaissent un relâchement notoire. C'est ainsi qu'à Stavelot il n'est pas rare de voir des religieux se mêler à la foule lors de réjouissance mi-sacrées, mi-païennes qui ont nom **Laetare** ("réjouis-toi" en latin). Bien vite, le nouveau **Prince Abbé Guillaume de Manderscheidt** va réagir et prendre des sanctions contre ces moines qui oublient leur devoir religieux. La population stavelotaine frondeuse à souhait, dépitée de ne plus voir ses moines lors du Laetare, va alors s'affubler d'un costume blanc rappelant la bure monacale et d'un masque hilare au grand nez.

Ainsi naquirent, vers **1502**, les Blancs Moussis de Stavelot. Au cours des siècles suivants, et jusqu'à la dernière guerre, cette tradition se perpétue tant bien que mal.

## La création de la Confrérie en 1947

La guerre est à peine terminée et Stavelot a beaucoup souffert. La population veut surmonter le destin et vivre. C'est le cœur plein d'espérance que **vingt et un** jeunes stavelotains décident de créer l'événement. En **mars 1947**, lors du premier cortège de Laetare d'après-guerre, devant une foule éblouie, vingt et un Blancs Moussis défilent dans les rues de la vieille cité.

# La Confrérie actuellement

**A**ctuellement la confrérie compte plus de 315 membres, répartis en 4 catégories : les **Effectifs**, les **Supplétifs**, les **Honoraires** et les **Candidats Blancs Moussis** (les **Bleus**)

Le **Blanc Moussi Effectif** est le Blanc Moussi qui a accompli deux années de stage, a été accepté par le Chapitre et l'Assemblée Générale et qui a été soumis à l'épreuve du baptême. Le Blanc Moussi Effectif doit, au minimum, obtenir **six points** de présence chaque année.

Le **Blanc Moussi Supplétif** est le Blanc Moussi qui se présente à la Confrérie à plus de 40 ans. Sa seule obligation annuelle est de participer au cortège du dimanche du Laetare. Il n'a pas de droit de vote lors des Assemblées Générales.

Le **Blanc Moussi Honoraire** est un Blanc Moussi Effectif qui a au moins dix années de présence dans la Confrérie, et qui s'étant signalé par son activité remarquable, ne peut plus répondre aux exigences au point de vue des présences imposées.

Le **Candidat Blanc Moussi** est le nouveau venu à la Confrérie, et qui, après avoir été accepté par le Chapitre, entame un stage de deux ans. (*voir : Les droits et devoirs du candidat Blanc Moussi*)

En outre, certaines distinctions peuvent être accordées par le Chapitre :

- Le titre de Blanc Moussi Effectif à tout Blanc Moussi baptisé
- La **Rosette d'Officier Blanc Moussi** à tout Effectif qui aura accompli **trois Laetare** en tant qu'Effectif et aura été jugé méritant selon les critères de dévouement, d'assiduité, de bonne volonté et d'esprit
- L'**Ordre de Grand Officier Blanc Moussi** à tout Officier qui aura accompli au moins **dix** Laetare en tant qu'Effectif et aura été jugé méritant selon les mêmes critères.
- La **Grand Croix Blanc Moussi** à tout Grand Officier dont les mérites seront reconnus comme exceptionnels.
- Les membres du Chapitre sont en outre porteurs du Collier Distinctif des Chanceliers Blancs Moussis.

# La Chevalerie des Blancs Moussis

C'est en **1949** que **Walter Fostier** propose la création, au sein de la Confrérie des Blancs Moussis, d'une Chevalerie d'Honneur. Première du genre en Belgique, son but était d'**attirer à Stavelot** des personnalités de divers horizons afin de contribuer à sa **défense**, à son **développement** et à son **rayonnement**. Avec plus de 300 personnalités intronisées depuis 1950, elle a aussi contribué à tisser un vaste réseau d'amitiés centré sur Stavelot.

Chapeautée par un **Haut Conseil** et en connexion étroite avec le Chapitre de la Confrérie, la Chevalerie d'Honneur est réservée à un maximum de cinquante membres nationaux et de vingt-cinq internationaux. Un Chevalier passe dans l'honorariat et n'est plus repris dans ce quota après plus de deux ans d'absence.

La Chevalerie d'Honneur possède deux manifestations spécifiques annuelles : les **Intronisations solennelles** qui suivent le cortège du Laetare et le **Banquet de la Chevalerie**, auquel peuvent participer les Blancs Moussis, le premier samedi d'octobre.

# Les principales manifestations BM

## Les "Trois Glorieuses" du Laetare

**L**e **samedi du Laetare** : Depuis plus de 40 ans, les festivités du Laetare débutent en effet le samedi soir, vers 21h00, par un cortège folklorique et humoristique. Pour les Blancs Moussis, les thèmes de déguisement et rôles sont laissés à la liberté de chacun. Après le cortège, les festivités se prolongent toute la nuit dans les cafés, les locaux des sociétés et pour les Blancs Moussis, et leurs amis, dans les caves du local, animées par un disc-jockey, le Flon-Flon et différentes sociétés de musique de passage.

**Le dimanche du Laetare** : A 13h00, les Blancs Moussis et l'Emulation se retrouvent devant la Gendarmerie pour la répétition du rondeau. A 13h30, précédée par l'Emulation, la Confrérie des Blancs Moussis entame la longue descente de la rue Neuve, en une impressionnante file indienne pour rejoindre le départ du cortège officiel au lycée Saint-Remacle. A 14h00, le cortège s'ébranle pendant plus de trois heures pour se terminer par le traditionnel **Rondeau des Blancs Moussis** sur la **Place Saint-Remacle**. Ensuite, les Blancs Moussis descendent dans les caves de l'Abbaye pour les Intronisations des nouveaux Chevaliers. Pendant que certains Blancs Moussis masqués font la **Haie d'Honneur** dans les caves en grognant et brandissant des torches ardentes, d'autres Blancs Moussis escortent les nouveaux Chevaliers pour assister à la cérémonie d'Intronisation dans la salle du Chapitre. Vers 20h00, tous les Blancs Moussis rejoignent la salle du Chapitre pour assister aux **Agapes** : le traditionnel repas qui réunit dans une chaleureuse amitié les Blancs Moussis et leurs invités, les intronisés du jour, les Chevaliers et le Comité des Fêtes. Au menu immuable, jambon en croûte, saucisson, pain, beurre, et tarte, le tout arrosé d'un petit vin rouge. Il faut avoir vécu les Agapes pour connaître la véritable ambiance Blanc Moussi. En fin de repas, le **Flon-Flon** anime les farandoles pour conduire tout ce petit monde dans les **caves de l'Abbaye** afin de participer à la "**Nuit Blanche des Blancs Moussis**" jusqu'aux petites heures du Lundi.

**Le lundi du Laetare** : Après avoir aidé au rangement des caves et de la Salle du Chapitre, ainsi qu'à la vaisselle des Agapes, tous les Blancs Moussis se retrouvent vers 17h00, en tenue canotier ou tout autre déguisement, pour un tour des bistrots avant de gagner le Chapiteau pour le Bal du Comité des Fêtes.

## La sortie de Carnaval

**L**a sortie de carnaval est en fait, une manière d'initier les jeunes Blancs Moussis au rôle du Blanc Moussi avant le Laetare. De petits **groupes de 6 à 8 Blancs Moussis**, en une seule **file**, essaient de suivre une personne et d'**imiter** parfaitement tous ses faits et gestes et surtout de **grogner** fort, beaucoup et souvent. Les "victimes" sont souvent des personnes sortant de l'église ou n'importe quel passant déambulant dans le centre-ville de Stavelot. Lorsque l'heureux élu estime que les Blancs Moussis ont bien rempli leur rôle, il les ramène chez lui ou dans un bistrot, pour une tournée générale. C'est d'ailleurs souvent dans ces petits groupes de Blancs Moussis que les jeunes se lient d'amitiés avec les plus anciens.

## Les assemblées générales

**D**eux **assemblées générales ordinaires** ont lieu chaque année. La première en **janvier** et la seconde en **mai**. Au cours de ces assemblées, le Chapitre présente différents rapports au reste des Blancs Moussis : rapport d'activité de l'année écoulée, rapport financier, programme de l'année, désignation des responsables pour le Laetare, etc. C'est également au cours de ces assemblées générales, que sont acceptées les candidatures des nouveaux Blancs Moussis ainsi que les **sanctions éventuelles** contre les Blancs Moussis non en ordre de présence.

Seuls les Blancs Moussis **effectifs baptisés** et les Blancs Moussis **honoraires** ont **droit au vote**. En fin d'assemblée, une **tribune libre**, permet à chaque Blanc Moussi de s'exprimer sur un sujet qui lui tient à cœur ou faire une remarque sur une manifestation.

## Les déplacements à l'étranger

**P**lus personne n'ignore aujourd'hui que selon le règlement d'ordre intérieur de la Confrérie, il est interdit aux Blancs Moussis de se produire dans un cortège belge, autre que celui du Laetare de Stavelot. Une des rares exceptions a été l'Expo 58 à Bruxelles. Il était néanmoins frustrant pour les Blancs Moussis de ne pas pouvoir profiter, à l'instar de groupes locaux moins célèbres, de ces déplacements où les liens d'amitiés entre membres de société se tissent davantage. Un chapitre proposa alors que cette interdiction ne s'étendrait pas aux manifestations folkloriques à **l'extérieur des frontières belges**.

Le premier déplacement eut pour cadre Düsseldorf, le 12 février 1956 et la liste est bien longue depuis cette date. L'Allemagne avec Düsseldorf, Cologne, Duisbourg, ... et la France avec Compiègne, Saint-Quentin, Denain, Lomme, Douai, Lille, Valenciennes etc....

Le règlement des Blancs Moussis oblige d'ailleurs les "bleus" à effectuer chaque année, au moins, un déplacement à l'étranger. Mais, pour un vrai Blanc Moussi, c'est loin d'être une corvée.

Un déplacement à l'étranger vaut 2 points.

## Le banquet de la confrérie

**L**e **banquet** des Blancs Moussis est devenu un grand moment "d'avant Laetare". Depuis quelques années, à l'initiative d'un petit groupe de Blancs Moussis, un **thème** original est proposé et tous les Blancs Moussis participants se plient au jeu en respectant ce thème.

### La cuitnée

**C**e repas composé de **harengs marinés** dans des oignons et du vinaigre et accompagnés de pommes de terre en robe et cuites au feu de bois est toute une tradition. C'est le menu annuel de toute société stavelotaine qui se respecte.

C'est d'ailleurs durant cette manifestation, que le Grand Maître honore les Blancs Moussis méritants en remettant à ceux-ci, soit le titre d'Officier Blanc Moussi, Grand Officier Blanc Moussi ou Grand Croix Blanc Moussi.

## La soirée automnale

**A** l'heure actuelle, c'est l'équipe du **Journal Blanc Moussi** qui organise cette soirée au profit de la Saint-Nicolas. Il s'agit d'un souper (soit buffet fromage ou choucroute) suivi par une soirée dansante animée par un petit orchestre, un disc-jockey ou comme ce fut le cas pendant quelques années : le Flon-Flon.

## La Saint-Nicolas

**L**es manifestations que les Blancs Moussis proposent à leurs membres sont nombreuses et variées. L'organisation de la **Saint-Nicolas** est tout à l'honneur de ses promoteurs d'autant plus que, depuis 1949, elle procure aux enfants et aux personnes âgées de notre commune, un peu de joie et surtout l'occasion de rencontrer leur grand Ami.

En cortège, entourant Saint-Nicolas, les enfants parcourent les rues de la ville pour rejoindre son trône d'où il distribuera cadeaux et sachets remplis de douceurs.

Celui-ci fut, au début, dressé à l'hôtel de ville, pour gagner, en 1961, l'ancien Casino et, à partir de 1966, le Ciné Versailles. Avant de distribuer ses friandises, Saint-Nicolas offre un spectacle ou un petits films à tous les enfants.

Après les enfants, c'est au tour des personnes âgées de Stavelot, d'avoir la visite du Grand Saint. Celui-ci se rend dans les différentes maisons de retraite pour remettre à chacun un sachet de friandises et saluer et reconforter les malades.

# Le Journal Blanc Moussi

**C**'est en **juin 1951** que paraît le premier journal B.M. dirigé par André DELSELMME et J.-H. MEYS, comme rédacteur en chef. Le but du journal est de servir de trait d'union entre les membres effectifs et les Honoris Causa. Il parle de tout ce qui touche à la Confrérie qui, avec **ses activités** si nombreuses et si diverses, avait besoin d'un moyen de communication. Il avait été question au début de faire une feuille polycopiée distribuée aux B.M. effectifs. Puis en réfléchissant les responsables de l'époque imaginèrent de faire un journal imprimé avec quelquefois des photos. Etant donné qu'il était distribué aux Chevaliers d'honneur, il fallait un journal de qualité. En dehors de la Confrérie plusieurs personnes s'abonnèrent au journal vendu 5 F le numéro à l'époque. Les premières années, surtout sous l'impulsion de Walter FOSTIER et Arthur HAULOT, on parla beaucoup de la Chevalerie d'Honneur et régulièrement le B.M. présentait un de ses membres. Au départ, le journal était imprimé en typographie et ce jusqu'en 1973 où, à partir de cette date, l'impression était faite en offset.

Le journal parle également de Stavelot, de ses activités diverses, de son **tourisme**, de **légendes** et, depuis peu, on y trouve également une rubrique "**cyber-BM**" qui présente tous les **sites internet** se rapportant au folklore et au carnaval.

Actuellement, plus de la moitié des abonnés et lecteurs sont extérieurs à la Confrérie et nous ouvrons les colonnes du journal aux activités folkloriques, sportives, culturelles stavelotaines. La priorité est donnée aux activités très diverses de la société des B.M. C'est ainsi que le journal retrace toutes les réunions du Chapitre, les assemblées générales, le Laetare, les classements B.M. et Chevaliers, les petits potins des membres, les fêtes ardennaises, les déplacements en Allemagne, puis en France, les rondes de 36 heures, le rallye, etc. Ainsi, depuis 1951 jusqu'à nos jours, ce sont +/- 480 journaux de 8, 12 ou 16 pages qui sont sortis d'impression. Dès 1952, on comptait déjà 275 abonnés et nous avons eu des pointes jusque 700 abonnés. Actuellement le journal a +/- 640 abonnés.

Depuis 50 ans, le journal Blanc Moussi paraît **10 fois par an** et, de nombreuses éditions spéciales sont sorties de presse depuis sa création. Notons un numéro spécial laetare de 24 pages en 1952, un journal avec photos couleurs pour le 30ème anniversaire du journal Blanc Moussi en 1981, ainsi que pour le 40ème anniversaire du Journal BM en 1991, des numéros tout en couleur en 1987 et 1997, pour le 40ème et le 50ème anniversaire de la Confrérie des Blancs Moussis.

# Les droits et devoirs du candidat Blanc Moussi

**L**e candidat Blanc Moussi dont la candidature aura été acceptée par le Chapitre devra accomplir une période de **stage de deux ans minimum**.

Pour être admis comme Blanc Moussi effectif à l'issue du stage, le candidat devra remplir les conditions suivantes :

- avoir rapporté à la confrérie, la somme de **50 €uros** en **cartes de membres** ou **abonnements** au Journal Blanc Moussi
- posséder un **uniforme réglementaire** (voir ci-dessous)
- avoir obtenu **pendant les deux années de stage**, au minimum, **la moitié des présences possibles**.
- avoir manifesté **son intérêt** pour la confrérie, par une participation efficace et active, avant, pendant et après chaque manifestation, selon ses possibilités et ses moyens propres.
- avoir eu **une conduite irréprochable**, en considérant que son comportement sera jugé comme représentant l'esprit de la Confrérie.
- Au cas où le Chapitre jugerait que le candidat ne remplit pas les conditions requises, mais bénéficie de circonstances atténuantes, il peut **prolonger** le stage pour une **période déterminée**.

A l'issue du stage, l'admission du nouveau candidat effectif sera décidée, sur proposition du Chapitre, par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers des voix.

# Le costume Blanc Moussi

**T**out membre Effectif, Candidat, Honoraire ou Supplétif doit posséder un uniforme réglementaire qui se compose comme suit : **cape, capuchon, chemise, pantalon, chaussettes, sandales, sac à confetti**, ceinture, le tout d'un **blanc immaculé** et bien repassé. De plus les Blancs Moussis doivent porter le **masque officiel** de la Confrérie.

Cet uniforme ne peut être porté qu'à Stavelot et publiquement qu'au **Carnaval** et le **dimanche du Laetare**.

Les exceptions sont les manifestations dans un pays étranger, à laquelle la Confrérie participe officiellement ou également lors de certaines manifestations en privé, pour lesquelles le Chapitre prendra toutes ses précautions.

Lors de toute manifestation en uniforme, tout Blanc Moussi dont l'uniforme ne serait pas réglementaire ou serait en état de saleté ou non repassé, se verra interdire de participer à la manifestation par tout membre du Chapitre. (*art.10 du règlement d'ordre intérieur de la Confrérie*)

## Annexes - adresses utiles

Confrérie des Blancs Moussis : Chemin du Château, 1  
4970 Stavelot

Site internet : <http://www.blanc-moussi.com>

Grand Maître: Christian Nezer  
rue Verte, 21 à 1950 Kraainem  
02.731.92.06 - 0477.59.16.45 ou [studybel@euronet.be](mailto:studybel@euronet.be)

Argentier: Xavier Lievens  
chemin du Hecheray, 7 à 4970 Stavelot  
080.88.02.17 - 0477.63.42.12 ou [xavierlievens@swing.be](mailto:xavierlievens@swing.be)

Secrétaire: Olivier Spahn  
Villers, 2 à 4970 Stavelot  
0476/91.60.06 ou [blanc\\_moussi@yahoo.com](mailto:blanc_moussi@yahoo.com)

Le Chapitre :

- Grand Maître : Christian NEZER
- Premier Chancelier : Jean-Marie CLOSE
- Argentier : Xavier LIEVENS
- Secrétaire : Olivier SPAHN
- Secrétaire-Adjoint : Patrick MATHY
- Echanson : Jacques CLOSE
- Chanceliers :
  - Hubert t'SERSTEVENS
  - Dany POTTIER
  - Pol MONVILLE
  - Yves DELVAUX
  - Cédric VANDERSCHAEGHE
  - Matthieu LEMAIRE
  - Christophe GABRIEL

Journal Blanc Moussi :

Administration : Frédéric André

Chemin du Château, 22

B-4970 Stavelot

0494 44 00 51 ou [fandre\\_stav@hotmail.com](mailto:fandre_stav@hotmail.com)

Rédaction :

Yves Gerrienne

chemin de Ster, 5

B-4970 Stavelot

0499 10 38 62 ou [yves.gerrienne@skynet.be](mailto:yves.gerrienne@skynet.be)

# AGENDA 2008

## Date Manifestation

05-janv	Assemblée Générale (1 point - Olivier)
20-janv	Soumonces à Binche
25-janv	1er bar du Vendredi
01-févr	2ème bar du vendredi - Répèt Chants avec les Bleus
02-févr	Banquet (1 point - Vander & C°)
03-févr	Carnaval (1 point - Yves)
08-févr	3ème bar du vendredi
15-févr	4ème bar du vendredi
17-févr	Déplacement Thiais (2 points - Christian)
22-févr	5ème bar du vendredi
23-févr	Vente de Confetti (1 point - Patrick)
29-févr	6ème bar du vendredi
01-mars	Samedi Laetare (1 point) 10h00 : Montage du Chapiteau (Local) 15h00 : Répétition des intron. (Salle du Chapitre) 21h30 : Soirée au Local
02-mars	Dimanche Laetare (1 point) – Après le Rondeau : Intronsisations et Agapes
03-mars	Lundi Laetare (1 point) - Nettoyage des Caves (lundi -> mercredi (Abbaye)
19-avr	Baptême (1 point - Yves & C°)
03-mai	Assemblée Générale (1 point - Olivier)
23-août	Rallye (1 point - Pol & Philippe)
24-août	Fête au Local (1 point - Jacques)
20-sept	Cuitnée (1 point - Vander Fils & C°)
04-oct	Journée de la Chevalerie (1 point - Christian)
08-nov	Soirée automnale (1 point - Patrick)
30-nov	Saint-Nicolas (1 point - Patrick)